

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

L'an deux mille douze et le vingt-quatre mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Quincieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BOUCHER, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Christine OTTAVY, Germain LYONNET, Marie-Françoise DORAND, Cyrille FIARD, Joëlle MEILHAC, Brice LAGARDE, Philippe CHEVALIER, Hervé RIPPE, Odile MIRGUET-DAVID, Marie-Jo RUF, Florence DUFOUR, Monique AUBERT, Stéphanie ROZIER, Véronique ROUX, Richard PLAISANTIN.

Excusés ayant donné pouvoir : Laurent MONCEL à Hervé RIPPE, Martine BREYTON à Marie-Jo RUF, Philippe GAGNIERE à Odile MIRGUET-DAVID

Absents : Nathalie LARDELLIER, Michelle FONTANELLE

Secrétaire élu : Brice LAGARDE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

SUBVENTIONS 2012

Stéphanie Rozier présente les propositions de subventions aux associations pour 2012. Elles se répartissent comme suit :

	2012	
	Subvention de fonctionnement	Subvention exceptionnelle
ENSEMBLE MUSICAL	660	
GRANGE A SONS	100	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS POUR LE 14.07		350
MJC	16 700	380
AMICALE DES POMPIERS	460	
ANCIENS COMBATTANTS	240	
JUMELAGE	3 000	
SOUVENIR FRANÇAIS	100	
ADAMAR	230	
ADMR	9 950	
CLUB ANCIENS	450	
PERSONNEL COMMUNAL	160	
SOU DES ECOLES	460	
FCRD	1 700	500
PETANQUE	100	
Sté PECHE	100	
Sté CHASSE	100	
TENNIS	510	
TENNIS DE TABLE	500	500
AU FIL DES JOURS	100	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des votants (*Monique Aubert ne participe pas au vote des subventions de l'ADMR et du Jumelage, Hervé Rippe et Christine Ottavy ne participent pas au vote des subventions de la MJC*) les subventions telles qu'elles ont été présentées ci-dessus et dit que les crédits sont inscrits au budget communal 2012.

Monsieur le Maire remercie particulièrement Stéphanie Rozier pour le travail accompli.

PARTICIPATIONS DIVERSES 2012 :

Monsieur le Maire propose que la Commune verse comme chaque année les participations suivantes :

- 3054 € à la Mission Locale,
- 135 € à la Prévention Routière,
- 8500 € au CCAS

A l'unanimité des votants, le conseil municipal adopte ces participations telles qu'elles sont présentées ci-dessus et dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal.

RECONDUCTION DU CONTRAT D'AFFERMAGE PAR AVENANT

Monsieur le Maire propose que la Commune reconduise pour un an à compter du 1^{er} juillet 2012, par avenant, son contrat d'affermage avec VEOLIA.

En effet dans le cadre de la réforme territoriale et de la future intégration de la Commune au Grand Lyon, il est nécessaire de maintenir le service public d'assainissement jusqu'à l'adhésion.

L'assainissement étant une compétence obligatoire de la Communauté Urbaine de Lyon, sa gestion se fera selon les modalités existantes au Grand Lyon.

A l'unanimité des votants, le conseil municipal accepte le principe de reconduction du contrat d'affermage avec VEOLIA pour un an à compter du 1^{er} juillet 2012 et habilite Monsieur le Maire à le signer.

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNAL

Il est proposé au conseil municipal d'ouvrir des crédits au compte 10223 de la section d'investissement dans le sens des dépenses en vue de pouvoir payer la TLE (796 €) due au titre de l'aménagement de l'espace Maurice Plaisantin (local de rangement).

Le conseil municipal à l'unanimité des votants adopte la DM 1 suivante :

D/10223 : + 1000 €
D/2031 : - 1000 €

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Joëlle Meilhac présente le rapport qui a été distribué à l'ensemble des élus. Le travail du personnel communal et des bénévoles est salué par l'ensemble du conseil municipal.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU SIEVA

Germain Lyonnet présente les grandes lignes du rapport qui est à la disposition du public en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

La commande de la sonorisation de la salle du conseil municipale est validée.

Cyrille Fiard fait un point sur le concours des familles à énergie positive. 25 équipes ont participé dans le Rhône, Quincieux arrive en 7^{ème} position. Un site à consulter : [www//familles-a-energie-positive.fr](http://www/familles-a-energie-positive.fr).

Gens du voyage : un groupe de travail s'est rendu sur place pour trouver des aménagements en vue de rendre l'accès à Chamalan difficile, voire impossible. Le service voirie fera les travaux durant la première quinzaine de juin.

Un point est fait sur la situation de l'établissement ex-Beach Club.

Les rapports et conclusions d'enquête sur l'autoroute et sur le PPRNI sont en ligne sur le site internet de la commune.

Quelques dates :

- Prochain conseil municipal : 19 juin à 20 heures
- Départ à la retraite de la Directrice de l'école maternelle : le 29 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30

Le Maire,

Joël BOUCHER